

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX EN ÎLE-DE-FRANCE

INSTITUTION PARTENAIRE

Coorace Île-de-France
2 rue de la clôture 75019 Paris
https://coorace-idf.fr
Association loi 1901

PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET

Chlöé Raguin Co-déléguée régionale

PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION & CONTEXTE DU PROJET

L'association Coorace Île-de-France est un réseau de Structures de l'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) en Île-de-France. La délégation soutient ses adhérents (entreprises et associations) dans leurs relations avec les acteurs locaux de l'emploi, du développement économique et de l'insertion. Défenseurs d'une économie au service des personnes et des territoires, Coorace Île-de-France et ses adhérents revendiquent leur appartenance à l'Economie Sociale et Solidaire.

Les missions de Coorace Île-de-France sont les suivantes :

- Favoriser la coopération
- Outiller les structures
- Représentation et plaidoyer

Nous avons donc un rôle d'accompagnement de nos adhérents et de connaissance et d'outillage du territoire francilien. Pour parfaire cette connaissance et adapter au mieux les projets menés sur le territoire, un projet d'analyse des besoins sociaux du territoire a été initié en 2020 et nous souhaitons poursuivre ce travail.

Le contexte actuel est un contexte particulier : sortie de période de crise sanitaire, économique, évolution du soutien des pouvoirs publics, évolution des chiffres du chômage. Dans un tel contexte, pour des personnes vulnérables, la baisse du chômage peut aussi être synonyme d'augmentation des travailleurs et travailleuses précaires au sein des SIAE. Les SIAE accompagnent ces publics pour lever les freins sociaux et professionnels qu'elles rencontrent. Afin que leur action soit bénéfique, elles doivent s'assurer de répondre aux besoins sociaux les plus prégnants du territoire.

CONTENU PÉDAGOGIQUE DU PROJET

La mission proposée consiste à rendre visible les principaux besoins sociaux du territoire et les solutions existantes ou à créer pour leur faire face. Il s'agira de comprendre le territoire et ses besoins et d'offrir des perspectives de développement économique / de développement de partenariats.

Pour atteindre ces objectifs, le projet se compose de trois phases opérationnelles :

1) Un travail de recueil de données et d'analyse statistique devra être mené. On pourra récolter des données sur ces sujets par plusieurs biais (en fonction du temps disponible) :

01.04.2021



- Données déjà produites sur le territoire, par la structure ou les autres acteurs du terrain. Ces données sont disponibles en Open Data en ligne, mais nécessitent un travail d'appropriation et de traitement.
- Enquête quantitative ou quantitative propre, par ciblage d'une population précise, par le biais d'entretiens ou de questionnaires. La population interrogée pourra être celle des personnes directement touchées par le problème, mais aussi les professionnels de l'action sociale, les chercheurs, les élus, les proches, etc.

Pour avoir dans un premier temps une vision d'ensemble, on peut s'appuyer sur des indicateurs statistiques. Nous disposons d'une liste de 50 indicateurs territorialisés qui peuvent être comparés aux moyennes nationales, régionales ou départementales. Ils apportent des réponses sur plusieurs aspects de la population : aspects purement démographiques (pyramide des âges, vieillissement, natalité, etc), ressources des ménages, emploi, logement, santé, enfance et jeunesse, handicap, personnes âgées, et précarité. Ces indicateurs doivent ensuite être affinés en fonction de la population cible (enfance, jeunesse, handicap, vieillesse, mais aussi les utilisateurs d'un service particulier etc.) et en fonction des thématiques ciblées : précarité, formation, emploi, logement, santé, mais aussi des déclinaisons plus précises de ces thèmes (ex : emploi dans un secteur en particulier, problématique de santé spécifique, etc.).

- 2) On ne pourra pas analyser en détail tous les aspects du territoire : ce serait long et peu opérationnel. Il s'agira donc de définir des points précis à creuser. Les SIAE et d'autres acteurs de l'action sociale sur le territoire pourront aussi être sollicités à cette étape. En fonction de ces échanges, l'équipe projet pourra décider des sujets à traiter en priorité, et donc des approches à privilégier pour les aborder : angle qualitatif ou quantitatif par exemple.
- 3) Pour finir, un travail de synthèse de ces informations sera mené pour produire un rapport. Celui-ci pourra être complété par un travail de cartographie si les étudiant.es du projet le souhaite. Ce travail de synthèse pourra également comprendre des recommandations opérationnelles.

Vous pouvez retrouver ici un exemple concret des recommandations opérationnelles possibles en fonction des types de besoins :

Les besoins collectifs généraux concernent toute la population. La réponse peut être :

- Une réponse du marché (exemple : les transports individuels). Les SIAE pourront se positionner sur ce type de réponse par la construction d'une offre de biens ou de service. Le risque est cependant de créer une inégalité d'accès à la réponse au besoin social
- Une réponse du service public : Sur la base de l'intérêt général, les pouvoirs publics créent une réponse publique, dont le coût est socialisé (ex : transport public) Les SIAE peuvent se positionner sur ce type de réponse en étant prestataire de service public. Le risque est de dépendre d'un donneur d'ordre unique, soumis à des aléas politiques. Un moyen d'agir sur ces problèmes pour les SIAE est aussi le plaidoyer auprès des pouvoir publics.

Besoins sociaux au sens restreint : le public bénéficiaire est ciblé, ce sont des personnes subissant des inégalités spécifiques (Exemple : difficulté de mobilité pour les plus pauvres) :

La réponse sera une réponse publique d'action sociale ou par le biais d'un tiers non marchand (exemple : fournir des cartes de transport gratuites en fonction du revenu). Les SIAE pourront se positionner comme délégataire de service public sur ce type de problèmes (emploi de populations spécifiques, activités économiques visant ces publics, etc.). Le risque est de maintenir les personnes bénéficiaires dans une réponse au besoin dégradée par rapport au reste de la population. Il convient donc d'envisager ces solutions non comme définitives, mais comme premières marches d'un parcours d'insertion à la solution courante utilisée par le reste de la population.

Il existe également des besoins sociaux au sens intermédiaires : Ce sont des besoins qui concernent toutes les classes sociales, mais qui se limitent à un autre déterminant. Par exemple, les questions de garde d'enfants toucheront tous les parents, quel que soit leur niveau de revenu. Ces besoins sociaux seront traités selon la même typologie de réponse (marché, service public, service public d'action sociale), mais exigeront une vigilance accrue : en ciblant une population bénéficiaire, on risque d'en oublier une autre et créer ainsi des mécontentements.

01.04.2021 2



Globalement les recommandations opérationnelles pourront donc être :

- Suggestions de nouveaux métiers pratiqués par les SI, métiers pour lesquels ils pourraient être formés, afin que l'activité de la structure réponde à un besoin social. Selon le métier, ces recommandations s'accompagneront de suggestions de partenariats potentiels avec les acteurs du terrain, et de modèle économique (prestation / délégation de service public, bien ou service marchand etc.)
- Suggestions d'amélioration de pratiques par la structure, dans les accompagnements auprès des salariés en parcours
- Suggestion de ciblage du recrutement vers des publics spécifiques en difficulté sur le territoire
- Donner du sens à un plaidoyer local vis-à-vis des pouvoirs publics

EN QUOI LE PROJET PROPOSÉ SERT-IL LE BIEN COMMUN?

L'objectif central du projet est de donner à voir les problématiques sociales les plus courantes sur le territoire et de visibiliser les actions réalisées et les partenariats existants, ou d'en impulser de nouveaux.

L'insertion de manière générale et Coorace en particulier veille à s'inscrire dans une action collective vers un monde durable. Elle impulse le développement de projets d'entreprises et d'associations de l'économie sociale et solidaire qui agissent pour un monde plus durable (enjeux sociaux, enjeux écologiques, de préservation des ressources, de réemploi, enjeux de coopérations etc.). L'insertion a pour but l'emploi de qualité (ODD 8) mais pas seulement : elle ambitionne de participer à lever les freins socio-professionnels (notamment via ODD1 pas de pauvreté, ODD2 faim, ODD 3 santé, ODD 5 égalité de genre, ODD10 réduction des inégalités).

RÉSULTATS ATTENDUS

Les résultats de ces travaux seront présentés dans un livrable structurant une analyse par thématique (exemple mobilité, logement etc.). Ce rapport contiendra la présentation générale du territoire, à partir des indicateurs utilisés dans l'analyse et permettra de situer le contexte de l'étude, et d'expliciter le choix des thèmes retenus.

Le rapport précisera la méthodologie employée, puis dressera des conclusions sur les thèmes choisis :

- Où se situe le problème ciblé ?
- Comment expliquer la prégnance de ce problème dans ces endroits ?
- Quelles actions existent déjà pour lutter contre ce problème ?
- Quels sont les freins majeurs à l'efficacité de ces actions ?
- Le problème risque-t-il de se diffuser, de s'aggraver, dans les années à venir ?

Le rapport pourra également émettre des recommandations opérationnelles par thématique (voir plus haut).

Une présentation des résultats des travaux à la fin de l'année scolaire auprès du réseau pourra également être organisée afin de rendre visible ce travail et d'échanger avec les acteurs concernés.

COMMENT ALLEZ-VOUS EXPLOITER LE RENDU FINAL ? QUELLES ACTIONS POURRAIENT ETRE MISES EN ŒUVRE ?

Ce travail est un travail de fonds qui permettra ensuite de mettre en place des actions sur les besoins identifiés par les différents acteurs (SIAE, réseaux de l'insertion, Etat, partenaires sociaux etc). Pour être pleinement exploité, il pourra être compléter par les actions suivantes :

- Travail d'appropriation de ces résultats par les SIAE du territoire et par les collectivités/Etat;
- Travail de plaidoyer sur l'utilité sociale territoriale des SIAE sur le territoire et leur complémentarité avec d'autres acteurs sociaux ;
- Rédaction d'un guide pour les SIAE listant les partenaires clés par besoins sociaux (sur le même modèle que watizat ou soliguide).

01.04.2021 3



QUI SERONT LES BÉNÉFICIAIRES DIRECTS OU INDIRECTS DU PROJET ?

Les bénéficiaires directs du projet seront les différents acteurs de l'emploi et en premier lieu les structures de l'insertion par l'activité économiques franciliennes.

Les bénéficiaires indirects seront les personnes en parcours d'insertion sur le territoire.

MODALITÉS DE COLLABORATION AVEC LES ÉTUDIANTS

Nous proposons de co-construire le projet avec les étudiant.es participant.es et de le faire évoluer en fonction de leurs recherches et intérêts.

Pour collaborer des réunions de travail régulières en distanciel seront organisées pour échanger et faire des points. Ces points pourront être complétés par des rencontres en présentiel, et des temps d'échange avec d'autres acteurs. Il est attendu que les étudiants puissent travailler en autonomie entre ces points au rythme qui leur convient.

01.04.2021 4